

Objectifs

Afin de soutenir la formation de ses membres étudiants et étudiantes des 2^e et 3^e cycles, le CIRST offre trois (3) bourses de maîtrise d'une valeur de 2 500 \$ chacune et quatre (4) bourses de doctorat d'une valeur de 5 000 \$ chacune.

Cette bourse est non renouvelable.

Conditions d'admissibilité

- ✓ Être membre étudiant ou étudiante du CIRST
- ✓ Être inscrit·e dans un programme d'étude de 2^e ou 3^e cycle durant l'année académique 2020-2021
 - * **Pour les étudiants et les étudiantes au doctorat, il faut avoir effectué, au moment du versement de la bourse de l'automne 2020, au minimum 3 et au maximum 15 trimestres du programme.**
- ✓ Poursuivre des recherches s'inscrivant dans l'un des axes de recherche du CIRST (<http://www.cirst.uqam.ca/axes-de-recherche>)
- ✓ Ne pas être boursier·ère d'un organisme gouvernemental (CRSH, FRQSC, etc.)
- ✓ S'engager à effectuer une présentation de ses résultats de recherche lors du Colloque annuel des cycles supérieurs du CIRST

Critères d'évaluation

- ✓ Excellence du dossier universitaire
- ✓ Qualité et pertinence du projet de recherche
- ✓ Atout : codirection intra-membres ou internationale

Dossier de candidature

- ✓ Une lettre de motivation (max. 2 pages) comprenant :
 - une description du projet de recherche et de son inscription dans les axes de recherche du Centre
 - les raisons motivant la candidature

La lettre doit être signée par l'étudiant·e et par le ou les membres du CIRST qui dirigent ses recherches

- ✓ Une copie du dernier relevé de notes (version officielle non nécessaire)
- ✓ Un CV académique (formation, publications, colloques, etc.)

*Au moment du versement de la bourse, au printemps 2020, une preuve d'inscription à l'université sera exigée.

Dépôt du dossier

Veuillez faire parvenir votre dossier complet, en version électronique, à Daniel Letendre, agent de recherche du CIRST, à l'adresse suivante : cirst@uqam.ca

Date limite pour le dépôt du dossier : **17 mai 2020**